

*Les pouvoirs publics français et européens se doivent en tant que donneurs d'ordre, régulateurs et/ou coordinateurs de politique publique de mettre en place un cadre industriel cohérent et porteur afin de donner de la visibilité aux investissements de long terme et pour soutenir la compétitivité des acteurs européens vis-à-vis des autres zones.*

### **L'importance de la commande publique en fabrication et capacité d'innovation**

L'implication durable de l'Etat dans le financement de la rénovation/régénération du réseau ferré, la fiabilité du système, la compétitivité du fret, apporte un appui renforcé avec le plan de relance. Il y a un enjeu de commande de matériels roulants des Régions, notamment dans le cadre de l'ouverture du marché français à de nouveaux opérateurs.

### **L'adaptation des actions de régulation et de coordination de l'Union Européenne**

Une meilleure coordination de la R&D ferroviaire est nécessaire à l'échelle européenne, voire la mutualisation des moyens pour demeurer compétitifs face à la Chine et palier le relatif sous-investissement passé. IL y a un enjeu de cadre concurrentiel adapté dans l'accès au marché domestique (réciprocité des taux de production locale exigée)

### **Les facteurs clés à maîtriser, spécifiques à la filière, sont :**

- Les marchés France et exports dans le monde
- La régulation concurrentielle UE

### **Référence(s) :**

- Activités critiques

- Date de publication : 05/2021